

Atelier de fin de subvention : Partenariats pour l'évaluation des politiques sur le cannabis

COMPTE RENDU

Date : 13 juin 2023
L'heure : 11 h à 14 h (HE)

Le financement des Partenariats pour l'évaluation des politiques sur le cannabis a été assuré par :



Données. Engagement. Résultats.

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
Aperçu	3
Mise en garde.....	3
RÉSULTATS DES PROJETS.....	4
Impact d’une politique provinciale relative au cannabis sur la conduite avec facultés affaiblies	4
Processus intégré et évaluation des résultats des politiques de légalisation du cannabis à Terre-Neuve-et-Labrador pour examiner les effets sur la santé et la sécurité publiques de la réglementation en matière de ventes, de consommation et d’application	5
Triangulation de données probantes pour évaluer l’impact de la politique ontarienne en matière de cannabis.....	6
Évaluation de la politique ontarienne sur le cannabis	7
Évaluation de l’impact des politiques locales, provinciales et nationales relatives au cannabis sur les jeunes dans le système COMPASS.....	8
SÉANCE DE DISCUSSION ET DE RÉFLEXION	10
Résumé de la discussion	10
CONCLUSION	13
RENSEIGNEMENTS	14

Introduction

APERÇU

Le 13 juin 2023, l'*Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies* des *Instituts de recherche en santé du Canada* (INSMT des IRSC) et le *Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances* (CCDUS) ont tenu un atelier de fin de subvention virtuel pour favoriser l'échange des connaissances issues des cinq projets financés dans le cadre du programme *Partenariats pour l'évaluation des politiques sur le cannabis* (PEPC). Ce programme de trois ans a été financé par le CCDUS et conçu dans le cadre de la *Stratégie de recherche intégrée sur le cannabis* des IRSC.

La *Loi sur le cannabis* est entrée en vigueur en octobre 2018, et le programme Partenariats pour l'évaluation des politiques sur le cannabis représente une étape cruciale pour mieux comprendre l'incidence de telles politiques sur la santé de la population canadienne.

L'évaluation rigoureuse et coordonnée découlant de ces projets s'avère essentielle pour surveiller les effets — tant positifs que négatifs — sur la santé et la sécurité publiques, de sorte que les modèles politiques et réglementaires régissant la consommation de cannabis à des fins non médicales puissent être adaptés en temps quasi réel en fonction des nouvelles connaissances.

Le présent rapport comprend une synthèse des données probantes présentées par les cinq équipes de recherche à l'atelier de fin de subvention, ainsi qu'un résumé des divers points de vue des utilisateurs des connaissances exprimés lors d'une séance de réflexion et de discussion.

MISE EN GARDE

L'information qui suit vise à résumer les propos entendus lors de l'atelier. Les IRSC ont fait tout en leur pouvoir pour soumettre ce texte à l'examen des participants; toute erreur ou omission est non intentionnelle. Le présent rapport ne doit pas être considéré comme un compte rendu définitif des résultats de recherche. Pour obtenir l'information la plus récente sur les projets, les lecteurs sont priés de faire un suivi directement auprès des titulaires de subvention.

Résultats des projets

Cette séance portait sur les résultats des cinq projets du programme Partenariats pour l'évaluation des politiques sur le cannabis, tels qu'ils ont été présentés par chaque équipe. Rebecca Jesseman, associée de recherche principale au CCDUS, a animé la séance. Les présentations sur chaque projet sont résumées ci-dessous.

IMPACT D'UNE POLITIQUE PROVINCIALE RELATIVE AU CANNABIS SUR LA CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

Présentation : Jeffrey Brubacher, Université de la Colombie-Britannique (chercheur principal désigné) et Bianca Boicu, Université de la Colombie-Britannique

Aperçu

Cette étude visait à évaluer les effets des politiques relatives au cannabis en Colombie-Britannique et en Ontario sur les taux de conduite après la consommation de cannabis et d'autres substances psychoactives. Pour ce faire, des analyses ont été réalisées sur des échantillons de sang provenant de conducteurs et de passagers blessés obtenus auprès des services d'urgence des hôpitaux participants dans les deux provinces.

Depuis janvier 2018, l'équipe a recueilli près de 6 000 échantillons sanguins provenant de conducteurs blessés et plus de 750 échantillons provenant de passagers blessés en Ontario et en Colombie-Britannique.

Quelques résultats

Le cannabis était la substance la plus fréquemment détectée dans le sang des conducteurs blessés en Colombie-Britannique et en Ontario. La plupart des conducteurs présentaient de faibles taux de THC, inférieurs à deux nanogrammes par millilitre (ng/ml), ce qui semble indiquer que les politiques actuelles en matière de cannabis pourraient être relativement efficaces afin de dissuader les gens de conduire sous l'influence du cannabis.

Les données indiquaient que la conduite sous l'influence du cannabis (CSIC) est plus fréquente chez les hommes et les conducteurs âgés de 19 à 34 ans, ce qui pourrait être le résultat de fluctuations des comportements à risque associés au sexe et à l'âge.

En Colombie-Britannique, la prévalence de la CSIC a *à peu près doublé depuis la légalisation*¹. Toutefois, la prévalence des conducteurs sous l'influence du cannabis n'a pas entraîné une augmentation du nombre de collisions.

Les chercheurs ont remarqué que la conduite sous l'influence de l'alcool demeure plus problématique pour la sécurité routière que la CSIC. Les résultats indiquaient qu'il y a de trois à quatre fois plus de conducteurs dont l'alcoolémie est supérieure à 0,08 % que de conducteurs présentant un taux élevé de THC (supérieur à 5 ng/ml). Les conducteurs dont l'alcoolémie dépasse 0,08 % présentent un risque de collision plus de 6 fois plus élevé; le risque de collision chez les conducteurs dont le niveau de THC est élevé est mal défini, mais il est bien inférieur à celui pour l'alcoolémie.

En Colombie-Britannique et en Ontario, environ un conducteur sur cinq a obtenu un résultat positif pour au moins une substance pouvant affaiblir les facultés (p. ex., cocaïne, fentanyl, neurodépresseurs, somnifères sur ordonnance, opiacés).

En outre, des études indiquent que la consommation simultanée de diverses substances psychoactives est répandue, ce qui souligne la nécessité de mettre en place des politiques et des campagnes de sensibilisation additionnelles à cet égard.

¹ BRUBACHER, J. R., H. CHAN, S. ERDELYI, J. A. STAPLES, M. ASBRIDGE, et R. E. MANN. « Cannabis Legalization and Detection of Tetrahydrocannabinol in Injured Drivers », *New England Journal of Medicine*, 2022. <https://doi.org/10.1056/NEJMsa2109371> (en anglais seulement).

Les résultats préliminaires d'une analyse des médias réalisée pendant ce projet montrent que dans la plupart des reportages, on considère que la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis est dangereuse. De nombreux reportages traitent favorablement des efforts déployés pour limiter la conduite avec facultés affaiblies par le cannabis (p. ex., formation des forces de police, contrôles routiers). Toutefois, les messages divergent en ce qui a trait à l'état de préparation des forces de police (p. ex., temps nécessaire pour la formation des agents, nombre d'experts en reconnaissance de drogues), et on observe des attitudes négatives à l'égard de la validité des appareils de détection des drogues utilisés pour les contrôles (p. ex., fiabilité, précision, rôle au tribunal du dépistage par voie orale).

Prochaines étapes

Les prochaines étapes pour l'équipe consistent à poursuivre les efforts de mobilisation des connaissances (en anglais seulement - *rapports annuels, publications et infographies à l'échelle nationale et provinciale*) et à examiner les variations régionales dans la conduite avec facultés affaiblies par des drogues. L'équipe publiera aussi un tableau de bord de données interactif permettant aux utilisateurs de générer des rapports personnalisés selon le type de drogue, le sexe, le groupe d'âge et la province.

Un financement de Transports Canada permettra à l'équipe de continuer à bâtir son laboratoire de toxicologie afin de terminer l'analyse des échantillons sanguins et peut-être d'élargir l'étude.

Renseignements sur ce projet : <https://rsph.med.ubc.ca/current-projects/national-drug-driving-study> (en anglais seulement)

PROCESSUS INTÉGRÉ ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES POLITIQUES DE LÉGALISATION DU CANNABIS À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR POUR EXAMINER LES EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUES DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE VENTES, DE CONSOMMATION ET D'APPLICATION

Présentation : Jennifer Donnan, Université Memorial de Terre-Neuve (chercheuse principale désignée) et Lisa Bishop, Université Memorial de Terre-Neuve

Aperçu

L'étude faisait appel à un processus impliquant les citoyens et les intervenants pour examiner l'incidence de la légalisation du cannabis sur la santé et la sécurité publiques à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle comprenait : 1) un examen du marché de détail du point de vue du consommateur et du détaillant; 2) les effets sur les jeunes et leur perception du risque; 3) la stigmatisation liée au cannabis; et 4) les effets sur les comportements associés à la consommation de cannabis à des fins médicales.

Quelques résultats

Même s'ils ont accès à des produits réglementés, certains consommateurs se tournent vers les marchés non réglementés pour obtenir des produits dont la teneur en THC est plus élevée (en particulier les produits concentrés ou comestibles), perçus comme de qualité supérieure ou dont l'emballage est plus simple ou pour avoir accès à des ventes en vrac et des rabais. Même si les consommateurs plus récents et moins fréquents tendaient à être plus satisfaits des produits du cannabis réglementés, les personnes consommant plus fréquemment étaient prêtes à renoncer à la sécurité associée à l'achat de produits réglementés pour profiter de remises sur quantité et de produits à teneur plus élevée ainsi que pour avoir accès à des renseignements supplémentaires sur les produits et leurs effets. Du côté des détaillants, la complexité des processus de délivrance des licences, les défis liés au capital de démarrage et les faibles marges de profit étaient les principaux obstacles à l'établissement d'un magasin de cannabis mentionnés.

Une étude qualitative a conclu que bon nombre de personnes qui achètent sur les marchés non réglementés consomment du cannabis pour des raisons médicales. Ces consommateurs peinaient à trouver du soutien et des conseils en matière de soins de santé. Certains ont vécu de la stigmatisation et ils étaient nombreux à avoir de la difficulté à trouver un médecin pour obtenir l'autorisation requise. Des prescripteurs ont affirmé ne pas vouloir donner d'autorisation ou de conseils en la matière ou ne pas être à l'aise avec cette idée, et se sont dits préoccupés par le manque de formation offerte, la complexité de la posologie et le manque de données probantes fiables.

La majorité des consommateurs de cannabis affirment consommer, au moins en partie, pour des raisons médicales, mais le pourcentage de ces personnes qui achètent leurs produits d'un producteur autorisé de cannabis médical diminue. Les personnes qui consomment à des fins médicales ont affirmé utiliser principalement des fleurs séchées et des produits à haute teneur en THC et à faible teneur en CBD, ce qui contrevient aux *recommandations de Santé Canada* pour la sélection des produits et le dosage du cannabis à des fins médicales. Ce phénomène souligne une grave lacune dans l'accès à des renseignements et du soutien pour les patients qui souhaitent obtenir du cannabis à des fins médicales.

Même si l'on croit que la légalisation a réduit la stigmatisation associée à la consommation de cannabis, de nombreux consommateurs ressentent toujours les effets de la stigmatisation dans la collectivité. Un sondage examinant les facteurs qui peuvent contribuer à la stigmatisation a permis de conclure que les consommateurs plus jeunes vivent plus de stigmatisation que ceux âgés de 19 ans et plus, que la stigmatisation est proportionnelle à la fréquence de la consommation et que la consommation à des fins récréatives est plus stigmatisée que la consommation à des fins médicales (que ce soit sur la recommandation d'un fournisseur de soins de santé ou en automédication). Toutefois, le sexe ne semble pas avoir d'incidence. Ce problème est particulièrement préoccupant, puisque la stigmatisation peut entraîner des comportements plus risqués ainsi qu'une réticence à demander de l'aide et du soutien.

Une recherche qualitative a révélé que la conduite sous l'influence du cannabis est plus normalisée chez les jeunes, qui se sentent davantage pressés par leurs pairs de conduire après avoir consommé du cannabis. Les jeunes ont aussi rapporté certaines idées fausses (p. ex. que le cannabis peut améliorer votre conduite; qu'il n'y a pas de risque à conduire des véhicules hors route).

Selon la recherche qualitative ainsi qu'un examen de la portée et une analyse du contexte, il est évident qu'il y a un manque d'éducation sur le cannabis et sur les substances en général dans le système scolaire. Cette éducation déficiente est préoccupante, puisque les jeunes ne sont pas en mesure de faire des choix sûrs et éclairés au sujet du cannabis.

L'équipe a participé à différentes activités de mobilisation des connaissances, notamment sur les médias sociaux (*X, anciennement Twitter et Facebook*) et dans le cadre d'un *symposium* de fin de subvention sur la transformation des données probantes en connaissances, avec les responsables des politiques, les organismes de réglementation du cannabis, les intervenants et les membres du public présents.

Prochaines étapes

L'équipe continuera de collaborer avec le ministère de l'Éducation provincial pour concevoir une stratégie d'éducation sur la consommation de substances psychoactives axée sur la réduction des méfaits intitulée *Drug Education Centred on Youth Decision Empowerment (DECYDE)*. Parmi les prochaines étapes du projet, soulignons la validation d'outils de sensibilisation à la santé liés au cannabis et une nouvelle étude, en collaboration avec le Collège Humber, examinant les besoins en éducation des pharmaciens au sujet du cannabis.

Renseignements sur ce projet : <https://www.mun.ca/pharmacy/research/cherp> (en anglais seulement)

TRIANGULATION DE DONNÉES PROBANTES POUR ÉVALUER L'IMPACT DE LA POLITIQUE ONTARIENNE EN MATIÈRE DE CANNABIS

Présentation : Tara Elton-Marshall, Université d'Ottawa (chercheuse principale désignée) et Sameer Imtiaz, Centre de toxicomanie et de santé mentale

Aperçu

Cette étude évaluait les effets prévus et imprévus des politiques en matière de cannabis en Ontario en analysant et en triangulant les constatations provenant de multiples sources, notamment des données sur l'utilisation des soins de santé issues du système Drogue et alcool – système d'information sur le traitement (DASIT), du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA) et de la Base de données sur les congés des patients (BDGP), des données sur les collisions du ministère des Transports ainsi que des données sur la population provenant de

l'enquête Monitor et du Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH).

Quelques résultats

La légalisation du cannabis était associée à une augmentation de 62 % de la probabilité de consommer du cannabis, à une augmentation de 59 % de la probabilité de consommer quotidiennement du cannabis et à une augmentation de 53 % de la probabilité d'observer des problèmes liés au cannabis chez les personnes âgées de plus de 18 ans en Ontario. Un sondage biennal réalisé auprès des jeunes de la 7^e à la 12^e année a révélé qu'il n'y avait pas de lien entre la légalisation et le début de la consommation de cannabis, mais qu'il y en avait un avec l'augmentation des probabilités de consommation, de consommation quotidienne et de dépendance au cannabis.

Plus de la moitié des jeunes ont affirmé consommer du cannabis à des fins médicales (p. ex. pour réduire l'anxiété et la dépression et favoriser le sommeil) et la majorité d'entre eux ont indiqué qu'ils consommaient sans documents médicaux à l'appui. Les résultats obtenus mettent en évidence un besoin de rendre accessibles des services de santé mentale destinés aux jeunes, étant donné qu'ils consomment du cannabis pour remédier à certains problèmes de cet ordre. Il faut également améliorer les messages de promotion de la santé publique liés au cannabis, car le tiers des jeunes qui consomment du cannabis n'ont remarqué aucun message de promotion à ce sujet, et aussi peu que 17 % des personnes sondées ont déclaré avoir observé des directives sur la consommation à faible risque.

Les conséquences de la légalisation du cannabis sur les problèmes connexes chez les adultes variaient selon l'âge. Les adultes âgés de 55 ans et plus ont observé une hausse des problèmes liés au cannabis après sa légalisation. La légalisation de cette substance n'était pas associée à la CSIC ou aux collisions automobiles chez les adultes et les adolescents. Cependant, une augmentation de la probabilité de CSIC a été observée chez les adultes de plus de 55 ans.

De 2008 à 2020, il n'y a pas eu de modification importante du nombre de personnes souhaitant être traitées pour leur consommation de cannabis selon le DASIT. Les personnes qui consomment du cannabis ont fait part de leur désir d'obtenir de l'information sur les interactions possibles entre leur consommation de cannabis et d'autres substances ainsi que sur l'incidence du cannabis sur la santé mentale. Les jeunes et les jeunes adultes ont affirmé ne pas avoir remarqué d'information concernant les conséquences sur la santé de la consommation de cannabis et ont exprimé leur vif intérêt pour l'obtention de tels renseignements.

Prochaines étapes

L'équipe examinera son étude de cohorte à long terme pour déterminer si l'augmentation de la consommation de cannabis chez les consommateurs se maintient au fil du temps après la pandémie. Les chercheurs continueront de collaborer avec les gouvernements fédéral et provinciaux pour communiquer les constatations afin d'influencer les futurs politiques et programmes.

ÉVALUATION DE LA POLITIQUE ONTARIENNE SUR LE CANNABIS

Présentation : David Hammond, Université de Waterloo (chercheur principal désigné)

Aperçu

Le projet est une collaboration entre *l'Étude internationale sur les politiques en matière de cannabis (International Cannabis Policy Study – ICPS)* et le Secrétariat ontarien de la légalisation du cannabis, au sein du ministère du Procureur général. Il vise à évaluer l'incidence des politiques relatives au cannabis en Ontario.

Quelques résultats

Il y a eu une augmentation considérable de la consommation de cannabis au Canada dans les 12 premiers mois qui ont suivi sa légalisation. Depuis, la consommation s'est stabilisée, mais elle demeure légèrement plus élevée qu'avant la légalisation du cannabis.

Le marché canadien des produits de cannabis évolue rapidement, et la légalisation a accéléré les tendances existantes. Bien que les fleurs séchées demeurent le principal produit du cannabis consommé, leur utilisation a diminué depuis 2018 et elle diminuait toujours à la fin de 2022. Il y a eu une augmentation de la consommation de produits comestibles et d'huiles de vapotage, ce qui indique une consommation accrue de produits à teneur élevée en THC. La consommation de boissons de cannabis a aussi augmenté, alors que la consommation d'huiles par voie orale et de hachisch a diminué. Il est important de comprendre les types de produits consommés pour saisir les conséquences de la légalisation et de la réglementation du cannabis.

Une analyse provinciale des normes relatives aux produits a souligné le fait que la réglementation joue un rôle important dans la détermination des types de produits que les gens achètent sur les marchés réglementés et non réglementés. Par exemple, lorsque le Québec (qui possède des politiques en matière de cannabis plus strictes que les autres provinces) autorise la vente de produits, les habitudes de consommation concordent avec celles des autres provinces. Lorsque la province impose des restrictions sur certains produits, la consommation est moins élevée.

Les données indiquent aussi que les consommateurs partout au Canada se tournent de plus en plus vers les marchés de détail réglementés; une tendance qui continue d'augmenter.

Des sondages indiquaient que les gens n'ont pas remarqué d'augmentation de la publicité et des promotions concernant le cannabis depuis sa légalisation en 2018, ce qui reflète la réglementation exhaustive du Canada en matière de publicité et de marketing. À l'échelle provinciale, c'est en Alberta et en Ontario que la population était la plus susceptible d'être exposée à des publicités sur le cannabis en raison du nombre plus élevé de magasins de détail dans ces provinces. Ce sont les publicités liées au cannabis à l'extérieur des magasins qui en vendent qui étaient les plus susceptibles d'attirer l'attention des Canadiens, suivies des publicités provenant de sources numériques, incluant les médias sociaux et les sites Web.

Des analyses des ventes au détail de cannabis ont révélé un large éventail de produits (près de 30 000 produits réglementés et 86 000 produits non réglementés), des similitudes quant aux concentrations de THC dans certaines catégories de produits précises sur les marchés réglementés et non réglementés (p. ex. fleurs séchées), des concentrations de THC plus élevées dans les produits sur les marchés non réglementés et une importante réduction des prix des produits de cannabis après la légalisation en raison de la concurrence sur les marchés de détail.

L'équipe a publié plusieurs manuscrits et présenté des données aux responsables des politiques et aux décideurs, entre autres à Santé Canada, à Sécurité publique Canada et au CAMH. Des données probantes issues de l'étude ont aussi été citées pour la prise de décisions réglementaires par le gouvernement du Canada (p. ex. concernant le tabac aromatisé et à inhaler).

Prochaines étapes

La prochaine étape pour l'équipe consiste à publier en ligne les données de ses analyses des ventes au détail de cannabis. L'équipe de recherche a élargi ce projet et réalise maintenant une vaste étude dans les territoires canadiens, financée par le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) de Santé Canada, et elle a ajouté l'Allemagne à sa liste de sondages à l'échelle internationale.

Renseignements sur ce projet : <https://cannabisproject.ca> (en anglais seulement)

ÉVALUATION DE L'IMPACT DES POLITIQUES LOCALES, PROVINCIALES ET NATIONALES RELATIVES AU CANNABIS SUR LES JEUNES DANS LE SYSTÈME COMPASS

Présentation : Katie Burns, Université de Waterloo

Chercheur principal désigné : Scott Leatherdale, Université de Waterloo

Aperçu

Ce projet utilisait les données de **COMPASS**, une étude à long terme recueillant des données relatives aux élèves et aux écoles réalisée auprès de plus de 200 écoles secondaires et plus de 70 000 élèves de la 7^e à la 12^e année en Ontario, au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard. Il vise à comprendre comment

les interventions relatives au cannabis sont liées à la modification de la consommation de cannabis ainsi que la cooccurrence d'autres facteurs de risque modifiables majeurs associés aux maladies chroniques et à la santé mentale chez les jeunes.

Quelques résultats

La consommation courante et la consommation occasionnelle de cannabis chez les jeunes ont diminué au fil du temps, et la prévalence de jeunes qui trouvent que le cannabis est facile d'accès a diminué depuis la légalisation et au début de la pandémie. À mesure que les élèves vieillissent, leur perception de la facilité d'accès au cannabis augmente, en particulier chez les consommateurs de cannabis.

Les programmes scolaires, les politiques et le climat semblent avoir une incidence limitée sur la consommation de cannabis chez les élèves. Toutefois, les élèves qui percevaient du soutien à la prévention ou à l'abandon de la consommation de substances psychoactives dans leur école étaient moins susceptibles de rapporter une consommation de cannabis courante que leurs homologues qui jugeaient que leur école offrait peu de soutien. Dans les écoles où la consommation de cannabis était élevée, la collaboration entre les organismes de santé publique locaux et les écoles était associée à une consommation de cannabis moins élevée. Ces résultats portent à croire que le taux de consommation de substances psychoactives dans l'école est important et peut influencer l'efficacité de la mobilisation des organismes de santé publique sur la consommation de substances psychoactives. En outre, une plus grande densité d'installations sportives et récréatives dans les environs des écoles était associée à une plus faible probabilité de consommation excessive d'alcool et d'utilisation de la cigarette électronique, mais n'avait pas d'incidence sur la consommation de cannabis.

Des études ont démontré plusieurs cooccurrences du cannabis et de facteurs de risque modifiables. Il existe une relation bidirectionnelle entre le cannabis, la cigarette électronique et le tabagisme chez les élèves (c.-à-d. que les élèves qui ont affirmé utiliser des cigarettes électroniques et fumer la cigarette étaient plus susceptibles de déclarer avoir consommé du cannabis l'année suivante, tout comme les élèves qui consommaient du cannabis étaient plus susceptibles de déclarer d'avoir vapoté et fumé l'année d'après). La participation à des sports non compétitifs semble protéger de la consommation de cannabis (c.-à-d. que les jeunes qui n'avaient pas participé à des sports intra-muros étaient plus susceptibles de consommer du cannabis que ceux qui pratiquaient régulièrement ces sports). Des études ont démontré qu'il existe une relation multidirectionnelle entre la consommation de cannabis, la santé mentale et le temps d'écran chez les jeunes.

Des chercheurs ont aussi constaté que la consommation de plusieurs substances psychoactives est associée à la consommation de cannabis et que la consommation de cannabis chez les jeunes est associée à des symptômes d'anxiété et de dépression, notamment la solitude, l'irritabilité, un faible degré de bien-être et un sommeil agité. Une consommation hebdomadaire de cannabis est associée à une augmentation des symptômes de dépression et d'anxiété.

Jusqu'à maintenant, l'équipe a publié 26 articles dans des revues; six manuscrits sont en cours de production et trois sont à l'étape de l'évaluation.

Prochaines étapes

L'étude COMPASS se poursuit et sera financée jusqu'en 2027. Elle continuera de fournir aux écoles participantes des rapports sommaires sur l'état de santé des jeunes et l'environnement scolaire pour éclairer les programmes et les pratiques. L'étude examinera aussi les minorités sexuelles ainsi que la consommation de cannabis chez les jeunes et d'autres sujets prioritaires déterminés par les utilisateurs des connaissances.

Renseignements sur ce projet : <https://uwaterloo.ca/compass-system> (en anglais seulement)

Séance de discussion et de réflexion

Pendant cette séance, les panélistes ont discuté des résultats de recherche présentés par les cinq équipes financées par le PEPC. Ces panélistes comprenaient des responsables des politiques, des fournisseurs de services et des utilisateurs des connaissances. Des membres du public provenant de divers horizons, notamment des chercheurs et des personnes ayant une expérience concrète, ont aussi formulé des commentaires.

Voici un résumé de la discussion avec animateur.

Modératrice

Rebecca Jesseman, CCDUS

Panélistes

Mahalia Dixon, Centre de toxicomanie et de santé mentale

Michael McGrath, ministère des Transports de l'Ontario

Emily Rowe, Université Memorial de Terre-Neuve

Daniel Sansfaçon, Sécurité publique Canada

RÉSUMÉ DE LA DISCUSSION

Une participation importante des personnes ayant une expérience concrète, des jeunes, des familles, des fournisseurs de services, des écoles et des collectivités est importante pour l'efficacité de la recherche et de l'éducation sur le cannabis.

- Pour ce faire, il faut adopter une approche axée sur la participation des patients pendant la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives de communication de messages de santé publique et la prestation des services connexes, en particulier dans les écoles et les collectivités locales.
- Ce n'est qu'avec le soutien et la participation des partenaires qu'il sera possible de mettre en pratique les résultats de recherche et d'influencer les décisions des gouvernements.
- L'objectif est de mettre en place une boucle de rétroaction permettant de rediriger les commentaires recueillis dans la collectivité vers les chercheurs et les cliniciens afin de créer un système complet où les travaux de recherche répondent directement aux besoins de la collectivité.

Il faut utiliser des approches de réduction des méfaits pour façonner les politiques et favoriser des changements dans la culture, comme la réduction de la stigmatisation liée à la consommation de cannabis.

- Il y a un besoin d'offrir une éducation plus poussée axée sur la réduction des méfaits, en particulier chez les jeunes.

Il faut mieux comprendre les marchés non réglementés du cannabis.

- Il faut notamment comprendre leur portée, leurs caractéristiques et leurs liens possibles avec le crime organisé et d'autres activités non réglementées.
- Les données fiables permettant d'éclairer les politiques sur l'application des lois sont limitées.
- Les marchés non réglementés ne sont pas présents seulement au Canada. Il y a aussi un vaste marché pour les exportations.
- Les renseignements sont limités concernant le marché du cannabis en ligne, qui semble prendre de l'expansion depuis la pandémie.

Il est difficile d'estimer la part des consommateurs qui s'approvisionnent sur les marchés réglementés par rapport aux marchés non réglementés.

- Bien qu'il n'y ait pas de mesure objective à cet effet, les données de recensement associées aux ventes réglementées montrent une augmentation des ventes sur les marchés réglementés, qui n'ont pas encore culminé. Les données sur la consommation de cannabis n'augmentent pas au même rythme, ce qui laisse entendre que les ventes réglementées continuent de s'approprier une part de plus en plus grande des marchés non réglementés.
- Des estimations indiquent que les trois quarts des marchés du cannabis sont désormais réglementés.

La conduite avec facultés affaiblies par le cannabis a augmenté depuis 2018. Il est important de recueillir plus de données sur l'efficacité des outils comme les tests de sobriété normalisés sur le terrain et les appareils de détection approuvés.

- On impose de plus en plus des sanctions administratives (comme des amendes, la suspension du permis) plutôt que des sanctions pénales dans les dossiers de conduite avec facultés affaiblies pour en accélérer le règlement et réduire le fardeau imposé aux ressources policières. Toutefois, l'efficacité de ces approches pour prévenir les futures infractions, en particulier chez les récidivistes, demeure incertaine. Des études comparatives sont requises pour comprendre quelles sont les stratégies les plus efficaces et les plus économiques, tant dans l'application de la loi qu'au sein du système de justice.
- L'éducation sur le cannabis est essentielle, en particulier pour les jeunes conducteurs. Les premières années de conduite sont cruciales pour acquérir de bonnes habitudes. Une réglementation de tolérance zéro a été adoptée pour les jeunes et les conducteurs débutants en ce qui a trait au cannabis. Pour assurer le succès de cette initiative, les conducteurs doivent être au courant de ces lois et comprendre que le THC peut rester détectable dans l'organisme pendant une longue période.

Il faut une recherche soutenue sur le cannabis.

- La recherche sur le cannabis n'en est qu'à ses débuts. Une période d'étude prolongée est requise pour mieux comprendre les effets des lois relatives au cannabis sur la santé et la sécurité publiques.
- Il serait avantageux qu'une communauté de praticiens documente l'élaboration des travaux de recherche et investisse dans la formation et les stagiaires.

Une mobilisation fréquente et accessible des connaissances est essentielle pour mieux comprendre les résultats de recherche ainsi que les lacunes dans les connaissances et pour orienter les prochaines étapes.

- Les résumés de recherche, les infographies, les activités d'échange des connaissances et les ressources ciblées conçus avec les collectivités et les utilisateurs des connaissances sont utiles pour les responsables des politiques, les décideurs, les partenaires et le public.

On ne sait pas vraiment si la taxation des produits de cannabis joue un rôle dans la consommation.

- Différentes taxes sont appliquées aux produits de cannabis (p. ex., taxe de 10 % sur les fleurs, taxe de 1 % par milligramme pour les concentrés de THC).
- Les taux des taxes sur les produits de cannabis n'ont pas changé depuis octobre 2018, mais les prix ont beaucoup diminué en raison de la saturation du marché de détail et de la concurrence entre les marques.
- Il faudrait mieux comprendre le rôle que jouent les taxes sur la consommation pendant les cinq prochaines années à mesure que les prix du marché se stabilisent. À l'heure actuelle, les taxes ont peu d'effet sur le prix global au détail. Il pourrait être nécessaire de fixer un prix minimum.

Les renseignements sont limités concernant l'affectation de ressources à l'application des lois sur le cannabis.

- Les organismes d'application de la loi dirigent d'abord les ressources et les efforts vers les substances qui représentent un plus grand risque pour la santé et la sécurité publiques.
- Les provinces ont adopté différentes approches en ce qui a trait à l'application des lois concernant le cannabis. Les données comparant l'efficacité de ces diverses approches intéressent les responsables des politiques.

Conclusion

L'atelier de fin de subvention du programme PEPC a comporté la présentation de cinq projets et un panel suivi d'une discussion entre des chercheurs, des responsables des politiques et des décideurs, des fournisseurs de services, des utilisateurs des connaissances ainsi que des personnes ayant une expérience concrète relativement à la consommation de cannabis.

Voici un résumé des grands thèmes qui en sont ressortis :

- Des données probantes montrent que beaucoup de personnes consomment du cannabis pour gérer des problèmes de santé mentale. Il est donc **nécessaire de faciliter l'accès à des services de santé mentale ainsi qu'à de l'information et à des conseils de fournisseurs de soins de santé quant à la consommation de cannabis à des fins médicales pour toutes les populations**, y compris les jeunes.
- **La consommation de plusieurs substances psychoactives et de cannabis simultanément est fréquente**, y compris chez les conducteurs.
- **La consommation de cannabis chez les jeunes est un problème de santé publique important et complexe.** Les populations de jeunes sont diversifiées, et il faut en savoir plus sur les méthodes efficaces pour les éduquer sur la réduction des méfaits de façon à répondre à leurs besoins. De nombreux jeunes affirment consommer du cannabis à des fins médicales (p. ex., pour favoriser le sommeil ou réduire l'anxiété ou la dépression) sans documents médicaux à l'appui et sans surveillance. Faire participer les jeunes à l'élaboration de la recherche, à la mobilisation des connaissances et à la communication de l'information est essentiel pour accroître l'impact et la pertinence des résultats de recherche pour cette population. **La consommation de cannabis chez les jeunes est liée à l'utilisation de la cigarette électronique et au tabagisme.**
- **La participation véritable et soutenue des personnes ayant une expérience concrète de la consommation de cannabis est essentielle** à la recherche et à l'élaboration et la mise en œuvre de services et d'interventions axés sur les méfaits liés à la consommation de cannabis.
- Plusieurs provinces ont mis en œuvre différentes politiques liées au cannabis. **La coordination et la mise en commun de données sur le cannabis entre les provinces** peuvent générer des renseignements précieux sur l'efficacité de différentes approches.
- Il faut mieux comprendre **la relation entre les marchés du cannabis réglementés et non réglementés**, y compris les produits que les personnes achètent et pourquoi.
- **Les consommateurs ne comprennent pas bien** les effets des produits de cannabis et les effets sur la santé, y compris en ce qui concerne la consommation de cannabis à des fins médicales. Il faut **améliorer la promotion de la santé publique relativement au cannabis** et communiquer des messages faisant autorité, crédibles et cohérents au sujet de la consommation de cannabis, y compris du matériel pédagogique et de l'information décrivant l'accès aux produits de cannabis et leur utilisation ainsi que les avantages et les risques possibles associés à la consommation de cannabis.
- Les responsables des politiques, les décideurs, les utilisateurs des connaissances et les partenaires doivent disposer de **produits de mobilisation des connaissances accessibles en temps opportun** pour comprendre les résultats de la recherche, les lacunes dans les connaissances et les prochaines étapes pour documenter les politiques liées au cannabis.
- La légalisation du cannabis n'en est qu'à ses débuts. **Un financement durable pour la recherche sur le cannabis et la mobilisation des connaissances** s'impose pour bien comprendre les conséquences de la légalisation sur la santé et la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes.

Merci à tous les participants et participantes à cette activité d'échange des connaissances.

RENSEIGNEMENTS

Le cahier d'information de l'atelier du programme PEPC est mis à la disposition du public sur demande. Les demandes peuvent être adressées au Centre de contact des IRSC, à support-soutien@cihr-irsc.gc.ca.

Renseignements supplémentaires sur la possibilité de financement du programme PEPC, et rapports d'étape : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/52287.html>

Renseignements sur la Stratégie de recherche intégrée sur le cannabis des IRSC : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50932.html>

Renseignements sur les initiatives de recherche des IRSC sur la consommation de substances psychoactives : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50927.html>

Aussi accessible sur le Web en formats PDF et HTML

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada (2024)

N° de cat. MR4-103/1-2024F-PDF

ISBN 978-0-660-69314-9

Cette publication a été produite par les IRSC mais les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles des IRSC.